

Manifeste et annexe pour des activités circulaires et à faible émission de carbone

"Ensemble vers l'économie circulaire"



Manifeste de circularité

Cette lettre d'intention est établie entre :

Proximus SA de droit public belge et filiales

Bd du Roi Albert II, 27
B-1030 Bruxelles
BELGIQUE
TVA (BE) 0202.239.951, RPM Bruxelles,

ci-après dénommée "**Proximus**"

ET

..... (nom + forme juridique)
..... (adresse du siège social)
..... (code postal et localité)
..... (pays)
..... (numéro de TVA)
..... (numéro de registre de commerce)

ci-après dénommée le "**Fournisseur**"

Toutes deux sont dénommées ci-après les "**Parties**".

ET ENTRE EN VIGUEUR EN DATE DE LA SIGNATURE

Glossaire

- **Économie circulaire** : nouvelles normes pour les biens et les services, axées sur la normalisation, la réutilisation, la remise à neuf, le recyclage, une production évitant les matériaux vierges et la réduction de l'empreinte carbone.
- **Gaz à effet de serre (GES)** : tous les gaz comme le CO₂, le CH₄, le N₂O qui piègent la chaleur dans l'atmosphère, contribuant ainsi au réchauffement climatique.
- **Objectif de réduction des émissions de carbone** : niveau d'ambition visant à réduire les émissions de carbone/CO₂ d'un certain pourcentage sur une période prolongée.
- **Initiative "Science Based Targets" (SBT)** : les objectifs en matière de réduction des émissions de carbone/CO₂ adoptés par les entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont réputés avoir un fondement scientifique s'ils sont conformes à ce que les dernières données scientifiques sur le climat indiquent comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, qui prévoit de contenir le réchauffement climatique nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C. Voir également : <https://sciencebasedtargets.org>.
- **KgCO_{2e}/article** : le CO_{2e} est l'unité de mesure utilisée pour comparer les émissions de divers gaz à effet de serre en convertissant des quantités d'autres gaz en une quantité équivalente de CO₂ ayant le même potentiel de réchauffement de la planète. L'objectif est de calculer le kgCO_{2e} par article acheté ou par tout autre rapport pertinent.
- **Achats de biens et services et immobilisations (PGS + CG)** : Proximus utilisera les données kgCO_{2e} pour calculer son empreinte CO_{2e} indirecte liée à nos achats et investissements.

1. Objectifs et ambitions

Proximus s'est engagée à atteindre des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici 2040, à partir d'une année de référence 2020. Ces objectifs sont conformes à la norme Net-Zero validée par l'initiative "Science Based Targets".

Objectifs à court terme

Proximus s'engage à réduire de 95 % ses émissions absolues de gaz à effet de serre (scope 1) d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2020. Proximus s'engage également à continuer à s'approvisionner annuellement en électricité 100% renouvelable jusqu'en 2030.

Proximus s'engage également à réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre de scope 3 d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2020.

Objectifs à long terme

Proximus s'engage à maintenir un minimum de 95 % de réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et 2 d'ici 2030 à 2040, par rapport à l'année de référence 2020.

Nous voulons minimiser l'impact négatif sur notre planète et la consommation de ses ressources naturelles, dans le but de ne pas les épuiser davantage et de rester dans les limites de ce que la planète elle-même peut (re)générer.

- 1.1 Proximus s'est engagée à être véritablement circulaire d'ici 2030. Proximus vise à réduire l'impact matériel de ses produits et services. Par conséquent, tous les nouveaux équipements utilisés dans les réseaux, les bâtiments et les centres de données de Proximus, ainsi que tous les appareils et produits construits pour Proximus, doivent être conçus dans une optique de circularité. Cela signifie que presque tous les matériaux utilisés doivent être réutilisables ou recyclables. Pour atteindre la circularité, Proximus utilisera moins de matériaux dans ses équipements, augmentera le cycle de vie de ses produits et, dans la mesure du possible, adoptera des matériaux plus durables ou optera pour une dématérialisation complète.
- 1.2 Le présent manifeste est établi en collaboration avec le Fournisseur pour soutenir l'objectif de Proximus visant à devenir une entreprise véritablement circulaire. Il exprime les engagements de Proximus et du Fournisseur à explorer la valeur et l'impact attendu sur l'environnement de projets et initiatives spécifiques (voir annexe) en soutien au modèle d'entreprise circulaire de Proximus en utilisant moins de matières premières vierges, en prolongeant le cycle de vie des produits, en

réutilisant, réparant, remettant à neuf et recyclant tous les produits et en améliorant autant que possible l'efficacité énergétique.

- 1.3 Proximus s'est engagée dans le cadre de l'initiative Science Based Targets à adopter une trajectoire de réduction des gaz à effet de serre (GES) conforme à un scénario d'augmentation de la température de 1,5°C, tout au long de la chaîne de valeur. À cette fin, Proximus s'engage à ce que 35% de ses fournisseurs par émissions couvrant les catégories "Biens et services achetés et Biens d'équipement", aient des objectifs de réduction ambitieux d'ici fin 2025, et 67% des fournisseurs par émissions d'ici fin 2030. Des objectifs de réduction ambitieux signifient que les objectifs sont conformes à la science climatique la plus récente, telle que définie et promue par l'initiative Science Based Target.
- 1.4 Par ce manifeste, Proximus et le Fournisseur acceptent de collaborer pour contribuer à une économie plus circulaire et à faible émission de carbone.

2. Comment évoluer vers un modèle d'entreprise circulaire et à faible émission de carbone

Pour que Proximus réalise son ambition de réduire son impact carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur et de devenir proche de 100% circulaire, Proximus et le Fournisseur acceptent conjointement de définir des objectifs en matière de climat, de développer des projets circulaires et d'encourager l'innovation en matière de conception circulaire dans quatre domaines d'intervention :

- 2.1 Réduction de l'utilisation de matières premières vierges
 - 2.1.1 Virtualisation : virtualiser et automatiser davantage notre réseau afin de réduire notre empreinte écologique.
 - 2.1.2 Adoption de modèles basés sur les logiciels et les services plutôt que sur le matériel.
 - 2.1.3 Dématérialisation : remplacement des DVD, CD et journaux par des médias numériques grâce à la connectivité Proximus.
 - 2.1.4 Matériaux recyclés/à base organique : favoriser l'utilisation de matériaux recyclés/à base organique lorsque cela est possible.

2.2 Extension : utiliser les produits plus longtemps et plus efficacement

- 2.2.1 Extension du cycle de vie : étendre l'utilisation des produits en les repensant et prolonger la période de maintenance et d'assistance.
- 2.2.2 Augmentation ou optimisation des taux d'utilisation.

2.3 Cycle : obtenir des produits et matériaux de seconde vie haut de gamme en

- 2.3.1 utilisant des produits/matériaux qui ont été conçus pour être recyclés (c'est-à-dire dans une perspective de cycle de vie) ;
- 2.3.2 réutilisant : utilisation optimale des produits et équipements retournés en vue d'une réutilisation par Proximus et/ou les clients ou fournisseurs ;
- 2.3.3 réparant et remettant en état les produits et équipements retournés en vue d'une réutilisation par Proximus et/ou les clients ou fournisseurs ;
- 2.3.4 recyclant : amélioration du recyclage à haute valeur ajoutée des produits, équipements et matériaux à réutiliser ;
- 2.3.5 réduisant les activités de mise en décharge et d'incinération : élimination de la mise en décharge et de l'incinération.

2.4 Efficacité énergétique

- 2.4.1 En collaboration avec le Fournisseur, Proximus étudiera les moyens d'améliorer encore l'efficacité énergétique des équipements pour les réseaux, centres de données, infrastructures de bâtiments et utilisateurs finaux.

2.5 Objectifs de réduction des émissions de carbone

- 2.5.1 Proximus collectera auprès des fournisseurs l'intensité en GES (gaz à effet de serre) des produits, équipements et matériaux ou services achetés (kgCO₂e/article, kgCO₂e/€ ou toute autre mesure pertinente).
- 2.5.2 Proximus évaluera et suivra d'année en année les progrès de ses fournisseurs en matière de réduction des émissions de carbone.
- 2.5.3 Proximus fournira à ses fournisseurs des conseils et du matériel pour les aider à fixer des objectifs ambitieux en matière d'émissions de GES.

3. Ensemble, Proximus et le Fournisseur développeront des initiatives pour un modèle d'entreprise circulaire

comprenant la mise en œuvre, la planification et la performance

- 3.1 Établir une liste de projets ou d'initiatives pour aider Proximus à atteindre ses objectifs en matière de circularité et de réduction d'émissions carbone (art.1) d'ici 2030 et fixer des objectifs communs pour les initiatives en cours. Lancer des études conjointes visant à analyser de nouveaux modèles d'entreprise qui contribuent à une économie plus circulaire, sur la base des principes décrits à l'article 2.
- 3.2 Lancer des études conjointes visant à analyser de nouveaux modèles d'entreprise qui contribuent à une économie plus circulaire.
- 3.3 Définir des objectifs liés aux initiatives et projets communs et suivre leur réalisation. Cette analyse aura lieu au cours des Business Review Meetings entre Proximus et le Fournisseur. S'ils ne sont pas atteints, les deux Parties établiront conjointement un plan d'action commun afin de réorienter les projets ou initiatives de manière à atteindre les objectifs de Proximus pour 2030.

ANNEXE au Manifeste de circularité

1. Projets et initiatives spécifiques

Afin de créer un modèle d'entreprise plus circulaire, Proximus et le Fournisseur conviennent de travailler en collaboration sur plusieurs projets et initiatives. Proximus et le Fournisseur s'engagent à explorer la valeur et l'impact attendu sur l'environnement de ces projets et initiatives et, en fonction des résultats, à les poursuivre ou à en définir de nouveaux.

2. Gouvernance

Le responsable Procurement de Proximus se chargera de fixer ces réunions et invitera les Business Owners concernés des deux Parties. La préparation de l'état d'avancement des initiatives sera faite conjointement par Proximus et le Fournisseur.

3. Proximus et le Fournisseur conviennent conjointement de se concentrer sur des projets et initiatives spécifiques :

3.1 Réduire l'utilisation de matières premières vierges en :

3.1.1 Texte

3.2 Réutiliser les produits, équipements et matériaux plus longtemps et plus efficacement en :

3.2.1 Texte

3.3 Recycler les produits, équipements et matériaux de seconde vie haut de gamme en :

3.3.1 Texte

3.4 Augmenter l'efficacité énergétique en :

3.4.1 Texte

3.5 Réduire la production d'émissions de carbone en :

3.5.1 Texte

Signature

Établi par signature électronique qui a la même validité et la même force exécutoire qu'une signature manuscrite. Chaque Partie déclare avoir reçu une version signée électroniquement.